



VOLONTAIRES EN RÉSIDENCE

<http://volontariat.afev.org>

POUR AMÉLIORER LE CLIMAT
SCOLAIRE ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS
DANS LES ÉTABLISSEMENTS



 **SERVICE
CIVIQUE**
service-civique.gouv.fr

AFEV 
ÊTRE UTILE CONTRE LES INÉGALITÉS

CLIMAT SCOLAIRE DE QUOI PARLE-T-ON ?

École, le collège, le lycée, loin d'être seulement des lieux de transmission de savoirs, sont des espaces de vie, de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté. Des études récentes montrent qu'une proportion importante des élèves ne se trouve pas à leur aise dans leur établissement scolaire notamment dans les zones d'éducation prioritaire.

La recherche a montré que le climat scolaire est un **facteur déterminant de la réussite des élèves**. Selon l'Observatoire universitaire international de l'éducation et de la prévention, un climat scolaire positif développe puissamment la motivation à apprendre, favorise l'apprentissage coopératif, la confiance et le respect mutuels.

VOLONTAIRES EN RÉSIDENCE UN ENGAGEMENT CITOYEN UTILE

Afev, forte de son expérience auprès de **900 établissements en zone prioritaire** en tant qu'association complémentaire de l'enseignement public, propose de mettre en œuvre la **présence de jeunes volontaires réalisant leur service civique « en résidence »** dans des établissements scolaires sensibles afin de :

- **Remobiliser** les jeunes dans leurs parcours éducatifs et construire des compétences transversales ;
- **Favoriser** le lien entre les élèves et la communauté éducative ;
- **Renforcer** l'implication des familles dans l'école ;
- **Ouvrir** l'école sur le quartier.

QUELLES SONT LES MISSIONS DU VOLONTAIRE EN RÉSIDENCE ?

Le volontaire ne remplacera pas un des membres de l'équipe éducative, il sera là pour apporter « un plus » à une équipe de professionnels. Son action est adaptée aux besoins des élèves et aux projets des établissements scolaires.

→ **Dans les écoles**, le lien avec les familles, ainsi que la découverte de la lecture plaisir sont privilégiés.

- **Dans les collèges**, l'axe privilégié est la mobilisation des jeunes sur des questions citoyennes.
- **Dans les lycées professionnels**, l'accent est mis sur la prévention de l'absentéisme et du décrochage et la remobilisation scolaire.

QUE FONT-ILS CONCRÈTEMENT ?

- **L'animation de la BCD** (bibliothèque centre de documentation) de l'école : lectures individuelles ou collectives, animation d'ateliers avec enfants et/ou parents, gestion des fonds et du prêt, etc.
- **Le développement du lien école/territoire** : inscription de l'école dans les projets territoriaux (ex : fêtes de quartier), liens avec les infrastructures et les associations de quartier (ex : bibliothèques).
- **Le montage, avec les collégiens, de projets de citoyenneté** par le biais d'ateliers collaboratifs sur des sujets d'utilité sociale ; l'accompagnement des collégiens dans la mise en place de projets collectifs (ex : Fête du collègue)

- **L'accueil des familles au sein de l'établissement** en lien avec les lieux ou les dispositifs existants (ex : appui aux associations de parents d'élèves, ateliers parents sur les technologies de l'information ou sur la compréhension des codes du collège...).
- **L'accompagnement individuel ou collectif des jeunes** sur des questions liées à leur scolarité et plus précisément l'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel du jeune (ex : aide à la rédaction de CV/ lettre de motivation, recherche de stage...).

ILS TÉMOIGNENT...

Gregory

VOLONTAIRE EN RÉSIDENCE
À MARSEILLE

« Sur le collège Rosa Parks, c'était vraiment intéressant de travailler avec tout le monde : il y avait vraiment un bel esprit. Ils ont tous été très accueillants. Mon expérience avec les enfants nouvellement arrivés a été très positive, c'était formateur d'observer et s'adapter aux différentes cultures »



Laura

VOLONTAIRE EN RÉSIDENCE À LYON,
SUR LE PROJET « AMBASSADEUR
DU LIVRE »

« J'ai le sentiment d'avoir aidé certains enfants à prendre du plaisir à lire, à aimer venir dans une bibliothèque. Et j'ai la conviction que ce premier pas qu'ils ont fait cette année les aidera pour leurs années scolaires suivantes et pour toute leur vie. Je pense particulièrement aux enfants pour lesquels le livre n'a pas une place importante à la maison. De cette façon, je pense avoir joué un rôle dans la lutte contre les inégalités scolaires. »

Fazdia

VOLONTAIRE EN RÉSIDENCE
À MARSEILLE

« Quand j'en parle, je suis vraiment fière d'avoir fait ça. J'ai animé un atelier avec les collégiens autour du théâtre. Aujourd'hui, Yahaya est maintenant beaucoup plus ouvert, Anzim, a appris à se lâcher. Un vrai lien s'est créé. On a su trouver notre place auprès des équipes et on échangeait beaucoup entre nous. C'est vraiment des jeunes dont j'ai envie de savoir s'ils vont réussir ! »

Le projet "Volontaires en résidence" est mis en place par les professionnels de l'Afev qui mobilisent chaque année les volontaires, proposent l'action aux établissements scolaires, co-construisent les missions avec les référents par établissement, assurent le suivi, la formation, l'échange de pratiques entre volontaires en résidence et mettent en œuvre l'évaluation concertée du projet.

UNE MISE EN ŒUVRE QUI S'APPUIE SUR L'EXPERTISE DU RÉSEAU DE L'AFEV

- **Un référent salarié de l'Afev** est garant de la bonne mise en œuvre de l'action.
- **La formation des jeunes en service civique** : les volontaires bénéficient de formations, notamment civique et citoyenne (6 heures minimum).
- **La mobilisation des acteurs locaux** : une convention de partenariat entre l'établissement et l'Afev précisera

les objectifs du projet, ses modalités de mise en œuvre, les engagements réciproques et l'évaluation concertée au démarrage de l'action.

- **Un comité de pilotage** local pourra associer les parties prenantes (représentants des établissements concernés, représentants académiques des collectivités associées...)

L'AFEV EN CHIFFRES

Depuis sa création en 1991, plus de 130 000 étudiants solidaires se sont investis avec l'Afev (7,2 millions d'heures de bénévolat).

- **120 salariés** sur **43 pôles**.
- Plus de **400 volontaires** en service civique.
- **7 000 étudiants bénévoles** accompagnent chaque année **7 000 enfants** et jeunes au domicile en lien étroit avec les familles.
- **124 villes** sont associées au projet de solidarité de l'Afev.
- **900 établissements** en zone prioritaire.

L'Afev est agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public.

L'Afev est conventionnée au niveau national avec les Ministères en charge de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, ainsi qu'avec d'autres administrations publiques, telles que la CNAF ou l'ACSE.

Premier réseau d'intervention

de jeunes solidaires dans les quartiers populaires. Avec près de 8000 étudiants mobilisés chaque année, l'Afev met son savoir-faire en matière d'accueil et d'encadrement de jeunes en Service Civique à la disposition des équipes éducatives pour des projets à construire sur mesure.

www.afev.org



CONTACT LOCAL

CONTACT NATIONAL

26 bis rue de Château Landon
75010 Paris
Tél. 01 40 36 01 01 - Fax 01 40 36 75 76
pole.national@afev.org
www.afev.org

